

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE D'OLIVESE DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### DELIBERATION N° 29/2022

Séance du 05 novembre 2022

#### OBJET : Décision modificative n° 1.

Afférents au Conseil : **10**  
Membres en exercice : **10**

Date de la convocation : 25/10/2022  
Date d'affichage : 25/10/2022  
Ayant délibéré : 8      Votés Pour : 8  
Votés Contre : 0      Abstentions : 0

L'an deux mil vingt et deux, le cinq novembre à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire en la salle polyvalente de la Commune, le bâtiment communal abritant la salle des délibérations étant actuellement en travaux, sous la présidence de Monsieur MILLO Jean-Luc, Maire de la Commune.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection du secrétaire de séance. Monsieur BASTIANELLI Francis a été élu secrétaire de séance.

<b>Etaient présents</b>	<b>Etaient représentés</b>
M. MILLO Jean-Luc	M. BRANDIZI Pierre
M. POLI Jean-Baptiste	<b>Etaient absents</b>
M. BRUNETTI Alain	Mme GUIQUET Sandra
M. MARTINO Enzo	M. VANNI Alain
M. FOATELLI Jean-Claude	
M. CASALTA Jean-Philippe	
M. BASTIANELLI Francis	

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits suivants.

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).
- **Vu** l'instruction comptable et budgétaire M14.
- **Vu** le Budget Primitif 2022.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de procéder aux virements de crédits suivants :

**VIREMENTS DE CREDITS SUPPLEMENTAIRES – SECTION D'INVESTISSEMENT**

<u>OPERATION D'EQUIPEMENT 17007 AUTRES CONSTRUCTIONS SECURITE VILLAGE</u>			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
21 Immobilisations corporelles	2138 OP 17007 Sécurité village	Divers travaux d'aménagement	<b>+ 48 000,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>+ 48 000,00 €</b>

<u>OPERATION D'EQUIPEMENT 21007 ACQUISITION DE BIENS BÂTIS</u>			
<u>OPERATION 22001 CONSTRUCTION DE BATIMENTS A USAGE D'HABITATION SUR LA PARCELLE D N° 617</u>			
Chapitre	Compte	Nature	Montant
21 Immobilisation Corporelles	2115 OP 21007 Terrains bâtis	Acquisition de bien bâtis	<b>- 28 000,00 €</b>
	2131 OP 22001 Bâtiments publics	Construction de bâtiments à usage d'habitation sur la parcelle cadastrée D n° 617	<b>- 20 000,00 €</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>- 48 000.00 €</b>

- **Considérant** que la régularisation visée ci-dessus n'était pas prévue au budget primitif 2022.

Le Conseil municipal après avoir ouï Monsieur le Maire et après avoir délibéré :

➤ **Décide** de procéder aux virements de crédits sur le budget 2022 conformément au tableau ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre des délibérations les membres présents. Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Fait à OLIVESE,

Le 05/11/2022

Le Maire

Jean-Luc MILLO

